

APRAS

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE

LETTRE D'INFORMATION

DÉLOCALISATION : UBU À L'ŒUVRE

Rappelons tout d'abord ce que nous avons dit dans la *Lettre d'information 6* (hiver 1992) de la délocalisation à l'ordre du jour au CNRS : elle ne relève pas d'une politique scientifique mais d'une politique d'aménagement du territoire. Nous avons également exprimé notre crainte que, dans tout cela, ce ne soit pas l'aménagement du territoire qui soit mis au service de la recherche, mais l'inverse. Les premières mesures traduisant la mise en acte de la délocalisation confirment pour le moins ces craintes. C'est pourquoi nous devons rappeler les conditions auxquelles toute mesure de localisation doit répondre sous peine d'être gravement dommageable à la continuité du travail scientifique.

Tout d'abord, le déplacement d'un chercheur – ou l'installation d'un nouvel entrant – en Province ne peut être qu'une mesure administrative vaine s'il ne s'inscrit pas dans une réalité scientifique préexistante. La situation actuelle de déséquilibre entre Paris et la Province est ce qu'elle est : les jeunes chercheurs candidats à l'entrée au CNRS ont été, dans leur majorité, formés à Paris, ils entretiennent des relations de travail avec des laboratoires installés à Paris. La réalité scientifique veut donc que leur place soit à Paris. La règle autoritaire qui consiste à imposer que deux tiers des entrants aillent en Province accroît peut-être, dans les tableaux statistiques, le nombre de fonctionnaires affectés en Province ; elle ne crée pas une réalité scientifique là où celle-ci n'existe pas déjà. Ces chercheurs envoyés dans des laboratoires qui ne sauront pas quoi faire d'eux, où eux-mêmes ne sauront pas très bien quoi faire, garderont leurs attaches scientifiques là où elles sont – on ne modifie pas par simple décision administrative un profil et un acquis scientifiques – c'est-à-dire à Paris.

Est-ce à dire que nous nous contentons d'enregistrer le déséquilibre démographique actuel et considérons qu'on ne peut rien y changer ? Assurément non car il n'est sans doute pas souhaitable que la Province reste, relativement, un « désert » scientifique. Mais on ne modifiera pas cette situation par des mesures artificielles et brutales dont l'effet scientifique sera néfaste et dont l'effet administratif lui-

même sera de courte durée : on peut espérer que des chercheurs affectés en dépit du bon sens remédieront dès qu'il le pourront à la situation absurde où on les aura placés.

Outre la tendance de l'actuelle situation démographique à s'auto-reproduire, il est un autre frein au développement de pôles de recherche en Province : il n'y existe pas, pour l'anthropologie, de formations généralistes comparables à celles qui existent à Paris. Et il est probable que toute politique de délocalisation sera vouée à l'échec tant qu'il en sera ainsi. On peut imaginer que soit développée une politique cohérente, en collaboration avec les personnels intéressés, pour renforcer des formations capables d'atteindre une certaine taille ; mais cela suppose du temps, un minimum d'intelligence et un effort réel de concertation. Y affecter autoritairement des chercheurs alors qu'elles sont en train de définir une politique scientifique ne peut guère les y aider : un laboratoire, même généraliste, n'est pas un conglomérat d'individus assemblés au petit bonheur. Il est le fruit d'une certaine politique scientifique et non pas seulement administrative, il repose sur des connivences intellectuelles, il fédère des initiatives dont les promoteurs ont souhaité se regrouper ; même dans le plus bigarré des laboratoires généralistes, le recrutement se fait au moins par cooptation. Là où ces connivences et où ces initiatives existent déjà, il est possible de faire en sorte qu'elles cristallisent en tel endroit plutôt qu'en tel autre. Mais court-circuiter ce processus nécessairement long n'aboutit qu'à remplir des organigrammes, à muter des fonctionnaires, et non pas à délocaliser des chercheurs et encore moins à créer des pôles de recherche.

Revenons concrètement à ceux sur qui la politique de délocalisation pèse le plus lourdement, les candidats à l'entrée. On sait qu'il leur est imposé de proposer trois laboratoires d'affectation. Ils sont de ce fait contraints d'ajouter, au laboratoire avec lequel ils ont des raisons réelles de travailler, deux laboratoires qu'ils ont souvent dû choisir à la hâte – en Province. Le bon sens (mais est-ce trop demander ?) devrait dicter les affectations des chercheurs déclarés admis, étant entendu que seuls des critères scientifiques doivent décider de

cette admission. Certains d'entre eux ont de réelles raisons d'aller travailler en Province. Soit, tout simplement, qu'ils travaillent déjà dans un laboratoire de Province. Soit que, étant des chercheurs expérimentés et capables de « vendre » un projet scientifique à un laboratoire, ils ont depuis quelques années, sachant la dureté des temps, pris des contacts effectifs en Province. Que ceux-là soient de préférence affectés en Province, pourquoi pas. Pour les autres, ceux pour qui une affectation en Province ne correspondrait à rien d'autre qu'à la traitreuse prise en compte d'une ou deux lignes écrites dans l'angoisse sur un formulaire de candidature, c'est de la réalité scientifique qu'il faut tenir compte. Si leur affectation en Province n'y correspond en aucune manière, elle est à proscrire.

Sans doute n'atteindra-t-on pas ainsi la sacro-sainte proportion de deux contre un, mais au moins n'aura-t-on pas créé des situations ubuesques, comme c'est le cas aujourd'hui pour certains jeunes chercheurs récemment admis : ils ont été affectés dans des laboratoires qui n'étaient même pas l'un des trois qu'ils avaient choisis, et où on les a aussitôt priés de rompre leurs attaches antérieures et de ne surtout pas utiliser les compétences qui leur avaient valu d'être reçus. C'est ce qu'on appelle, dans un jargon que d'aucuns prisent, gérer les ressources humaines.

APRAS

PERLE

Avant la perle, une information (qui servira d'écrin). Il n'est pas inutile, même si on le fait bien tard, d'attirer l'attention sur l'ouvrage de Jean-Claude Passeron *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel* (Nathan, 1991). A l'heure où, se fondant sur un épistémologie du sens commun, ceux qui ont en charge l'administration de la recherche en sciences humaines veulent à tout prix aligner nos disciplines sur le paradigme des sciences physiques, le cinglant démenti épistémologique de Passeron met les pendules à l'heure avec une réjouissante et talentueuse méchanceté. Si nos administrateurs veulent défendre leur position avec la même rigueur (mais lisent-ils Passeron ?), on leur souhaite bien du plaisir. Et maintenant, la perle. On lit, dans les *Plans d'action des départements scientifiques du CNRS (1991-1993). Département des sciences de l'homme et de la société*, ce savoureux paragraphe (parmi bien d'autres, tous aussi riches en saveur) : « Le département [sic] a... retenu l'idée de créer un groupe de réflexion sur les "référentiels de recherche en Sciences de l'Homme et de la Société". L'enjeu est de mieux spécifier aujourd'hui les bases de "scientificité" des sciences humaines et sociales, celles-ci semblant en décalage [sic] par rapport aux autres, créant de ce fait des troubles [sic] dans le processus d'évaluation dont on connaît l'importance en matière de décloisonnement [sic, sic et resic] » (p. 4). Nos pontifiants planificateurs auraient au moins appris à la lecture de Passeron (mais lisent-ils etc.) que ce « décalage » ne tient pas à l'indigence intellectuelle des

praticiens mais à la nature même des objets dont traitent nos sciences. En un mot, on peut singer les sciences physiques – et d'aucuns ne s'en privent pas – mais pas obliger les faits que nous étudions à singer ceux qu'étudient les physiciens.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1993

L'assemblée générale ordinaire de l'APRAS s'est réunie le lundi 5 février 1993 à 9 h 30, à la Maison des Sciences de l'Homme ; conformément aux statuts, le bureau sortant faisait fonction de bureau de l'assemblée, la séance étant présidée par Gérard Lenclud, secrétaire général sortant.

Il est procédé au décompte des présents et à la vérification des mandats qu'ils détiennent. A l'ouverture de la séance, il est constaté qu'un adhérent s'est placé de facto hors de l'association par suite du non règlement de sa cotisation 1992. Déduction faite de ce départ, l'association compte 71 membres ; le quorum exigé pour que l'assemblée soit constituée, égal aux deux tiers des membres de l'association, est de 48. Il y a 32 présents, le nombre de votants (présents et mandats) est de 64 ; le quorum est largement dépassé.

G. Lenclud donne la parole à Olivier Herrenschmidt, président sortant, pour la présentation du rapport moral (cf. ci-dessous), qui est mis en discussion, puis approuvé à l'unanimité. La parole est ensuite donnée à M. Izard, trésorier sortant, pour la présentation du rapport financier (cf. ci-dessous), qui est mis en discussion, puis approuvé à l'unanimité.

On en vient au renouvellement d'un tiers du conseil d'administration. G. Lenclud rend compte de l'erreur commise lors de l'assemblée générale 1992, qui a conduit à l'élection non pas de six mais de sept membres, l'élu surnuméraire étant censé combler le vide créé par le départ en cours d'année d'un membre du conseil. Lors de sa réunion du 7 janvier 1993, le conseil a constaté que la disposition prise l'an dernier relevait d'une interprétation fautive des statuts et proposé qu'un des trois nouveaux membres du conseil élus l'an dernier (R. Jamous, S. Pauwels, C. Severi) soit réputé appartenir au tiers renouvelé en 1993, sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale ; le tirage au sort a désigné R. Jamous. L'assemblée générale adopte à l'unanimité la proposition du conseil. Il y a cinq postes à pourvoir ; sont candidats : O. Herrenschmidt, M. Houseman, C. Macdonald, D. Vidal et J. Massard. Le nouveau conseil est ainsi constitué : A. Adler, J.-F. Baré, D. Casajus, O. Herrenschmidt, M. Houseman, M. Izard, J. Jamin, R. Jamous, G. Lenclud, C. Macdonald, C. Macherel, J. Massard, S. Pauwels, F.-M. Renard-Casevitz, C. Severi, A.C. Taylor, D. Vidal, F. Zonabend.

La réunion de l'assemblée est interrompue pour permettre au nouveau conseil de se réunir et d'élire son bureau. Le bureau, élu à l'unanimité, est ainsi constitué : M Izard, président, A. Adler, vice-président, D. Casajus, secrétaire général, G Lenclud, trésorier, C. Macherel, responsable de la *Lettre d'information*.

La séance reprend avec la présentation du nouveau bureau par G. Lenclud, qui ouvre le débat général d'orientation, à l'occasion duquel sont évoquées les questions suivantes : l'enseignement de l'anthropologie (proposition d'une Journée d'automne sur ce sujet) ; les relations entre enseignants et chercheurs dans les départements universitaires ; la situation de l'enseignement de l'anthropologie dans les universités africaines ; la mise en œuvre du programme « régimes de scientificité » ; le projet Lautman d'autonomisation institutionnelle de l'actuel département des sciences de l'homme et de la société du CNRS ; les risques de perte d'identité de la discipline ; l'intérêt qui doit être accordé à l'essor des musées (cas évoqués du Musée de l'Homme et du Musée universitaire de Bordeaux) et aux recherches dans les domaines de l'art et de la culture matérielle. Interviennent notamment : C.-F. Baudez, D. Bonnet, D. Casajus, M. Catani, E. Guignard, O. Herrenschmidt, M. Izard, G. Lenclud, P. Menget, C. Mériot, F.-M. Renard-Casevitz, C. Severi, H. Stern, A.C. Taylor, F. Zonabend, etc. Il est décidé de réagir au projet Lautman, en sollicitant, dans un premier temps, des réactions individuelles, afin de dégager une position de l'association ; le projet d'une Journée d'automne 1993 consacrée à l'enseignement de l'anthropologie sera mis à l'étude. La séance est levée à 12 h 30.

RAPPORT MORAL

L'APRAS, à l'ouverture de cette assemblée générale, compte 71 membres ; nous étions 58 il y a un an. Au cours de l'année écoulée, le bureau s'est réuni régulièrement, ainsi que le conseil d'administration, dont les réunions se sont tenues les 20 février, 18 juin, 4 novembre 1992 et le 7 janvier 1993. Le calendrier de nos activités a été respecté et trois numéros de la *Lettre d'information*, 6, 7 et 8, ont été diffusés. La troisième Journée de printemps, organisée par Michel Izard, Raymond Jamous et Charles Macdonald, sur le thème « Anthropologie régionale et régionalisation de l'anthropologie » s'est déroulée dans les locaux du CNRS à Ivry le 21 mai 1992 ; le grand succès de cette Journée conduit à lui prévoir une suite cette année. La Maison Suger a accueilli le 23 juin 1992 le troisième Atelier APRAS, « Ethnologie et tauromachie », organisé par Jean Jamin, Gérard Lenclud et Denis Vidal ; dans le cadre de cet atelier avait été projeté la veille, à la Cinémathèque française, le film de Pierre Braunberger, *La course de taureaux*, présenté par Jean Rouch, la projection étant suivie d'une discussion.

La quatrième Journée d'automne, qui s'est tenue à la Maison des Sciences de l'Homme le 10 décembre 1992, a été consacrée pour la seconde fois à « L'anthropologie et le CNRS », avec pour objectif de faire le point sur les évolutions récentes du CNRS, en particulier en matière de délocalisation (cf. *Lettre d'information* n° 6). Mme Thérèse Saint-Julien, directeur adjoint au département des sciences de l'homme et de la société du CNRS, et M. Yves Duroux, chef

du département homologue du ministère de la recherche et de l'espace, avaient accepté notre invitation à participer à la Journée et ont, après l'exposé de Gérard Lenclud (cf. *Lettre d'information* n° 8), répondu longuement aux questions – et inquiétudes – de nos membres, venus très nombreux.

Les projets annoncés ont pris forme. La quatrième Journée de printemps, sur le même thème que l'an dernier, se tiendra le 6 mai 1993 au CNRS, à Ivry-sur-Seine. Le principe de l'organisation d'une conférence APRAS annuelle a été définitivement retenu ; elle portera le nom de « Conférence Robert Hertz », avec l'accord des héritiers du sociologue, et se tiendra à Paris la veille de la Journée de printemps ; le professeur Carmelo Lison Tolosana, de l'université Complutense (Madrid) sera notre premier invité. Il est important que les membres de l'association proposent au conseil d'administration des noms de personnalités à inviter pour les conférences suivantes, en privilégiant des représentants des anthropologies, de préférence européennes, que nous connaissons mal.

Le colloque 1993, organisé par Marie Mauzé sous les auspices de l'Association européenne pour les études nord-américaines et de l'APRAS, se déroulera à Paris, du 3 au 5 juin 1993 (cf. ci-dessous).

Pour répondre à la demande du ministère de la recherche et de l'espace quant à l'utilisation de la subvention qu'il nous a accordée en tant que collectif de chercheurs, un groupe ad hoc s'est réuni le 16 octobre 1992 ; à la suite de cette réunion, tous les membres de l'association ont reçu une lettre circulaire présentant un projet d'ouvrage collectif sur le thème des « régimes de scientificité en anthropologie » et sollicitant leur concours en vue de sa mise en œuvre ; le 27 janvier 1993, à la suite des premières réponses reçues, a eu lieu une première réunion de travail. Il va de soi que le projet d'ouvrage n'est pas exclusif d'autres formes de réponse aux objectifs du programme en question, qui s'appuiera notamment sur les différentes réflexions menées depuis la fondation de l'APRAS dans le cadre de nos colloques, ateliers et journées, dont le contenu fournit d'ores et déjà une image à la fois riche et cohérente de notre activité intellectuelle.

Enfin, et ceci témoigne de notre volonté d'ouverture internationale, un nouveau programme se met en place, qui est issu de la rencontre, le 2 décembre 1992, de membres de l'APRAS et d'un groupe de chercheurs québécois (cf. ci-dessous).

Outre la disposition de moyens financiers fournis par le ministère de la recherche et de l'espace pour la réalisation du programme « scientificité », l'APRAS a bénéficié au cours de l'année 1992 de l'aide de la Mission du patrimoine ethnologique et de la Fondation de la Maison Suger. Ces soutiens nous permettent de diversifier nos projets et de les mener à bien. Il reste que les initiatives émanant des membres de l'APRAS sont encore trop peu nombreuses, et que les contributions à la *Lettre d'information* sont inexistantes. Sur ces points, au moment où le champ des possibles s'agrandit, il reste beaucoup à faire.

Le président

RAPPORT FINANCIER

Nous donnons ci-dessous le résultat global des comptes de l'association pour l'année 1992 :

Recettes

liquidités 1.1.92	375,60
compte courant 1.1.92	10 060,42
compte sur livret 1.1.92	3 747,23
recettes ordinaires	16 563,14
dotation Patrimoine	10 000,00
intérêts compte sur livret	168,62
versement compte sur livret	2 000,00
Total	42 915,01

Dépenses

reliquat colloque 91	262,80
colloque 92	6 623,20
avance colloque 93	1 500,00
cocktail Journée d'automne 91	1 440,00
cocktail Journée d'automne 92	500,00
cocktail rencontre franco-québécoise	369,00
<i>Lettre d'information n° 6</i>	2 947,62
<i>Lettre d'information n° 7</i>	2 418,20
Papeterie	174,10
abonnement boîte postale	250,00
frais postaux	1 342,00
frais bancaires	93,80
versement compte sur livret	2 000,00
Total	19 920,72

Balance

recettes	42 915,01
dépenses	19 920,72
liquidités 31.12.92	77,70
compte courant 31.12.92	17 000,74
compte sur livret 31.12.92	5 915,85
Total	42 915,01

Le trésorier

ATELIER FRANCO-QUÉBÉCOIS

Le 2 décembre 1992 a eu lieu une rencontre entre nos collègues québécois Luc Racine (APRAS), Xavier Blaisel, Alain Côté, Robert Crépault, Guy Gibeau et Josée Lacourse, d'une part, Michel Izard et Gérard Lenclud, membres du bureau (les autres membres étaient empêchés), Marie Mauzé et Françoise

Zonabend, d'autre part, en vue de mettre en œuvre un programme d'échanges réguliers entre anthropologues québécois et français. Selon les vœux de L. Racine et de ses collègues, les thèmes des rencontres, consacrées d'un point de vue général au statut de la théorie en anthropologie, pourraient être les suivants : 1) parenté (atome de parenté, parenté « spirituelle », etc.) ; 2) théorie du récit mythique (formalisme et structuralisme, formule canonique, etc.) ; 3) théories de la réciprocité (échanges matrimoniaux et cérémoniels, réciprocité violente, etc.) ; 4) théories du rite (action rituelle, théorie du sacrifice, etc.) ; 5) classifications sociales et totémisme ; 6) théories du pouvoir. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 7 janvier 1993, a adopté le projet : programme placé sous la responsabilité conjointe de G. Lenclud et L. Racine ; ateliers annuels organisés alternativement au Québec et en France ; le premier atelier : « Formes d'échange et action rituelle » se tiendra à Paris, à la Maison Suger, du 7 au 9 décembre 1993. Pour toute suggestion concernant les futurs ateliers, prendre contact avec G. Lenclud.

VIENT DE PARAÎTRE

Alain BABADZAN, *Les dépouilles des dieux. Essai sur la religion tahitienne à l'époque de la découverte*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1993.

Mythes tahitiens. Réunis par Teuira Henry, traduits de l'anglais par Bertrand Jaunez, textes choisis et préfacés par Alain Babadzan. Paris, Gallimard (L'aube des peuples), 1993.

Claude-François BAUDEZ, *Jean-Frédéric Waldeck, peintre, ou le premier explorateur des mines mayas*. Paris, Hazan, 1993.

Irène BELLIER, *L'ENA comme si vous y étiez*. Paris, Le Seuil (L'Épreuve des faits), 1993.

Pascal BOYER (dir.), *Cognitive aspects of religious symbolism*. Cambridge, Cambridge University Press, 1993 (contributions de S. Atran, M. Bloch, P. Boyer, M. Houseman, R. Keesing, J.D. Keller et F.K. Lehman, E.T. Lawson, C. Severi, E.C. Toren).

Marie-Noëlle CHAMOIX, Danièle DEHOUE, Cécile GOUY-GILBERT et Marielle PEPIN LEHALLEUR (dir.), *Prêter et emprunter. Pratiques de crédit au Mexique (XVIe-XXe siècle)*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1993.

Diego GAMBETTA, *La mafia siciliana. Un'industria della protezione privata*. Turin, Einaudi, 1992.

Danielle C. GEIRNAERT-MARTIN, *The Woven Land of Laboya. Socio-cosmic ideas and values in West Sumba, Eastern Indonesia*. Leyde, Centre of Non-Western Studies, 1992.

Junzo KAWADA (dir.), *Boucle du Niger. Approches interdisciplinaires*, vol. 3. Tokyo, Institut de recherche sur les langues et les cultures de l'Asie et de l'Afrique, 1992.

Jean POUILLON, *Le cru et le su*. Paris, Le Seuil, 1993 (La Librairie du XXe siècle).

Jean POUILLON, *Temps et roman*. Paris, Gallimard, 1993 (Tel).

Pierre LEROUX et Jacques IVANOFF (dir.), *Le sel de la vie en Asie du Sud-Est*. S.I., Prince of Songkla University et Centre national de la recherche scientifique (Grand Sud, hommes et sociétés d'Asie du Sud-Est, 4), 1993.

Alain TESTART, *De la nécessité d'être initié. Rites d'Australie*. Nanterre, Société d'Ethnologie, 1992 (Mémoires de la Société d'Ethnologie, III).

INFORMATIONS

♦ Notre collègue Junzo Kawada (APRAS) a été nommé membre de l'Académie universelle des cultures.

♦ M. Antoine Hertz, qui nous a très aimablement autorisé à donner le nom de Robert Hertz à notre Conférence annuelle, nous a envoyé trente deux volumes de la collection « Les littératures populaires de toutes les nations » (Paris, J. Maisonneuve) provenant de la bibliothèque de son père. Cet ensemble a été déposé à la bibliothèque du Laboratoire d'anthropologie sociale, au titre du fonds Robert Hertz. Que M. Antoine Hertz trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

♦ Gérard Toffin publie *Le Palais et le Temple. La fonction royale dans la vallée du Népal* (CNRS-Éditions, 1993).

♦ Nos collègues italiens Dino Palumbo, Mariano Pavanello, Leonardo Piasere, Gianni Pizza et Fabio Viti lancent la revue *Etnosistemi. Processi e dinamiche culturali*. Le premier numéro, *Potere e territorio in Africa occidentale*, est préparé sous la direction de F. Viti (renseignements : Fabio Viti, Università degli studi di Siena, Dipartimento di Filologia e scienze sociali, Via Roma 47, I-53100 SIENNE, Italie).

♦ Le n° 8 de la très utile *Newsletter* du Centre of Non-Western Studies de l'université de Leyde a paru en mai 1993 (CNWS, P.N. van Eyckhof 3, PO Box 9515, NL-2300 RA LEYDE, Pays-Bas).

♦ Sophie Caratini publie *Les enfants des nuages* (Seuil, 1993), relation de son séjour chez les Rgaybat. Ce séjour a, on le sait, donné lieu à une monographie remarquable, *Les Rgaybat (1610-1934)*, dont les deux volumes ont été publiés par l'Harmattan en 1989. Ce second ouvrage est une utile contribution aux réflexions actuelles sur la pratique de l'ethnographie.

♦ Francesco Varela, du CREA, publie, en collaboration avec Evan Thompson et Eleanor Rosch, un ouvrage surprenant : *L'inscription corporelle de l'esprit. Sciences cognitives et expérience humaine* (Seuil, 1993), traduit de l'anglais par V. Havelange.

♦ Françoise Mélonio vient de publier *Tocqueville et les Français* (Aubier, 1993). Ouvrage intéressant notamment en ce qu'il relate le rôle joué par l'école française de sociologie dans le « retour » de Tocqueville.

♦ Le cahier 12 de *Systèmes de pensée en Afrique noire*, présenté par A. de Surgy et intitulé *Fétiches II. Puissance des objets, Charme des mots*, vient de paraître. Les contributions, qui traitent aussi bien de textes talismaniques inspirés d'Al-Ghazâlî ou de la Sôka Gakkai française que de l'Afrique sud-saharienne, sont dues à A. de Surgy, O. Jurnet, Ch. Henry, D. Jonckers, L. Hourmant, P. Lory et C. Hamès. On rappelle que la revue est publiée sous la direction d'Alfred Adler et Michel Cartry (27 rue Paul Bert, 94204 Ivry-sur-Seine Cedex).

♦ Le dernier numéro des *Cahiers du CREA*, intitulé *Méthodologie de la science empirique (2)*, vient de paraître, sous la direction d'Alain Boyer. On y trouve notamment la première partie d'un important article de Lucien Scubla : « Classification des sciences et philosophie de la nature. Prolégomènes à une épistémologie des sciences de l'homme et de la société ». On peut notamment lui savoir gré de rappeler que « tout travail scientifique bien conduit exige une élaboration conceptuelle qui lui est propre avant de recourir éventuellement aux mathématiques » (p. 50, note 1), remarque de bon sens que d'aucuns feraient bien de méditer avant de se précipiter sur le premier hypercube ou la première catastrophe qui leur tombent sous la main.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE L'APRAS

CONSEIL D'ADMINISTRATION.— Réunion du 2 mars 1993. Le texte de J. Lautman paru dans *Le Débat* est évoqué. Ce texte propose pour l'essentiel que le département SHS soit disjoint du CNRS et devienne une sorte d'institut de recherches en sciences humaines et sociales. Plusieurs participants, dont M. Izard et O. Herrenchmidt, font ressortir qu'un tel institut ne pèserait guère dans tous les arbitrages financiers ; ce serait ouvrir la voie à la contractualisation, et à toutes les inféodations à des universités dont les départements de sciences humaines ne sont pas toujours adaptés. G. Lenclud et D. Casajus font cependant remarquer qu'on doit se féliciter de ce qu'un Lautman critique le rôle de paradigme abusivement prêté aux sciences physiques, et que les dangers, indéniables, que ferait courir une scission du département SHS, sont déjà bel et bien présents. A propos du colloque Tauromachie, J. Jamin fait savoir que les *Actes* pourraient en être publiés soit par *Gradhiva*, soit par les éditions Fourbis.

Réunion du 28 avril 1993. Trois demandes d'adhésion sont agréées : Antoinette Molinié (parrains A. Adler et Cl. Baudez), Giordana Charuty (parrains M. Izard et G. Lenclud) et Danielle Geirnaert (parrains O. Herrenschmidt et S. Pauwels). Sont évoqués le colloque 1994, qui devrait être organisé par R. Jamous et S. Pauwels et consacré au thème « rituel et parenté », ainsi que l'atelier franco-québécois qui devrait se tenir à la fin 1993. M. Izard rappelle que la remise au ministère de la recherche et de l'espace du rapport dont nous devrions tirer un ouvrage sur les régimes de scientificité est une exigence éthique, des crédits nous ayant été remis.

Réunion du 18 mai 1993. La démission de Carlo Severi, annoncée par M. Izard, est enregistrée. La demande d'adhésion d'Isabelle Lausent, parrainée par A. C. Taylor et F.-M. Renard-Casevitz, est agréée. Une discussion s'engage sur le thème de la Journée d'automne, à l'issue de laquelle O. Herrenschmidt formule en ces termes un thème possible : Comment, en différents endroits (Nanterre, Montpellier, Aix-Marseille, etc.) sont conçus et construits des cursus d'ethnologie ? Il est par ailleurs prévu de proposer à Maurice Bloch de prononcer la prochaine Conférence Robert Hertz.

Réunion du 23 juin 1993. La démission de F. Zonabend est enregistrée. Un thème est évoqué pour la journée de printemps : psychologie cognitive et anthropologie ; comme participants possibles, les noms de M. Anspach, P. Boyer, N. Revel, L. Scubla, D. Sperber sont avancés.

Réunion du 15 octobre 1993. La demande d'adhésion d'Anne-Marie Losonczy, parrainée par A. C. Taylor et F.-M. Renard-Casevitz, est agréée. Cl. Macherel et A. C. Taylor proposent que la responsabilité des diverses rubriques de la *Lettre d'information* soient réparties entre plusieurs personnes. Ce qui faciliterait la collecte de l'information, laquelle reste le point faible de la *Lettre*. La sorte absurde faite à plusieurs chercheurs nouvellement entrés au CNRS est également évoquée (voir plus haut). Il paraît évident que le seul critère qui ait présidé au choix de leurs laboratoires d'affectation soit géographique, et que cette affectation ne correspond à aucune logique scientifique. Pourtant, même si l'on tenait à tout prix à envoyer des chercheurs en Province, il existait dans d'autres villes des laboratoires où leur affectation n'aurait pas été tout à fait aussi absurde.

COLLOQUE 1993.— Ce colloque, organisé par Marie Mauzé sous les auspices de l'Association européenne pour les études nord-amérindiennes et de l'APRAS, s'est déroulé à Paris, du 3 au 5 juin 1993, en deux temps : les 3 et 4 juin, au Collège de France, colloque « Tradition : continuité et invention dans les sociétés nord-amérindiennes », le 5 juin, à la Maison Suger, session annuelle de l'association européenne sur les recherches en cours. Cette manifestation a bénéficié de l'aide du CNRS et de la Maison Suger.

1. Tradition : continuité et invention dans les sociétés nord-amérindiennes.

Les contributeurs étaient, dans l'ordre de leurs interventions : Françoise Héritier-Augé (Professeur au Collège de France), qui a prononcé une adresse d'ouverture, Jean Pouillon (*Revue L'Homme*), Pascal Boyer (King's College, Cambridge), Gérard Lenclud (CNRS, Paris), Marla Powers (Seton Hall University, South Orange), William Powers (Rutgers University, New Brunswick), Armin Geertz (Aarhus Universitaat), Dominique Legros (Concordia University, Montréal), Michèle Therrien (INALCO, Paris), Massimiliano Carocci (Università di Roma), Jo Allyn Archambault (Smithsonian Institution, Washington), Joëlle Rostkowski (UNESCO et EHESS, Paris), James A. Clifton (Western Michigan University, Kalamazoo), James B. Waldram (University of Saskatchewan, Saskatoon), Jonathan King (British Museum, London), Christian Feest (Institut für Historische Ethnologie, Frankfurt-am-Main), William Sturtevant (Smithsonian Institution, Washington), John Strong (Southampton Campus, Southampton, NY).

2. Recherches en cours. Colin Taylor (Hastings College, Hastings), Maureen Milburn (University of British Columbia, Vancouver), Sylvia S. Kasprzycki (European Review of Native American Studies, Wien), Imre Nagy (Tornyai János Museum, Hodmezovásárhely), Renate Bartle (Munich Universität), Christer Lindberg (Lund University), Isabelle Schulte-Tenckhoff (Zürich Universität), Susan Perez-Castillo (Universidade de Porto), Anna Secco (Università di Venezia).

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE

L'Association pour la recherche en anthropologie sociale (APRAS) est une association régie par la loi de 1901, fondée en 1989. L'APRAS est ouverte à tous les anthropologues, statutaires ou non. Les demandes d'adhésion, accompagnées d'une bio-bibliographie succincte, doivent être parrainées par deux membres de l'association, dont au moins un membre du Conseil d'administration.

La correspondance doit être adressée à : APRAS, B.P. 202, 75264 Paris Cedex 06.

LETTRE D'INFORMATION

La *Lettre d'information* est ouverte à tous les membres de l'association, qui peuvent lui envoyer des « libres opinions » et des informations. Pour d'évidentes raisons d'économie de place et de temps, il est vivement recommandé aux membres de l'association de n'adresser pour publication que des textes courts et rédigés sous une forme définitive. La correspondance doit être adressée à Claude Macherel, APRAS, B.P. 202, 75264 PARIS Cedex 06.